Syndicat Intercommunal



JLB/NT/V/COMITE

Le Président

OBJET: convocation réunion du Comité syndical.

à

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité syndical

La Plagne Tarentaise, le 3 0 NOV. 2022

Mesdames, Messieurs,

Considérant votre qualité de membres du Comité syndical, je vous invite à participer à la réunion plénière qui aura lieu le :

Au SIGP - Salle 2 bâtiment Les Provagnes à Mâcot - LA PLAGNE TARENTAISE

ORDRE DU JOUR DU COMITE SYNDICAL

- > Désignation du secrétaire de séance.
- Duverture de la séance.
- > Relevé des décisions.



DOMAINE SKIABLE

- 1. Conventions pour les stades, hiver 2022-2023.
- 2. Conventions de partenariat avec les écoles de ski, hiver 2022-2023.

INFORMATIONS DIVERSES ET QUESTIONS ORALES

Dossiers en cours.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes salutations distinguées.

Jean-Luc BOCH

DE LA GRANTE PLAGNE



Je soussigné(e),, donne pouvoir à M, membre du Comité syndical pour me représenter pour tous les votes et décisions à prendre lors de la réunion qui aura lieu le (mention manuscrite):	
A	, le
⇒ BON POUR POUVOIR (mention manuscrite) :	
Signature	
****************	**********
Pour mémoire, les statuts du SIGP prévoient :	
« Article 7 : Les membres	
Les communes sont représentées comme su	it au sein du Comité syndical :
 AIME-LA-PLAGNE: CHAMPAGNY EN VANOISE: LA PLAGNE TARENTAISE: 	4 délégués titulaires et 2 délégués suppléants. 3 délégués titulaires et 1 délégué suppléant. 6 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.
En cas d'empêchement des délégués titulai avec voix délibérative. »	ires, les délégués suppléants sont appelés à siége

⇒ Nous remercions donc les titulaires de bien vouloir organiser leur suppléance en cas

d'absence à cette séance.